



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 6 mai 2021

Exigeons l'indemnité REP/REP+ : pour les AESH, la mobilisation continue

SUD éducation a lancé une campagne afin d'obtenir le versement de l'indemnité REP ou REP+ pour les AESH qui sont affecté-e-s en éducation prioritaire.

Depuis le début de l'année scolaire, **ce sont pas moins de 500 demandes du versement de l'indemnité qui ont été déposées** auprès des rectorats et des DSDEN par les AESH accompagné-es par SUD éducation, à l'occasion de dépôts collectifs.

Pour en finir avec l'inégalité de traitement subie et obtenir une reconnaissance de leur métier, un certain nombre d'AESH ont décidé d'aller au bout de la démarche accompagné-es par es équipes de SUD éducation, en déposant des recours auprès des tribunaux administratifs. Pour l'heure, une cinquantaine de recours ont été déposés, dans lesquels les AESH réclament également les arriérés qui leur sont dus depuis la mise en place de l'indemnité à la rentrée 2015, ce qui représente plus de 150 000 euros ! De nombreux recours seront déposés d'ici le mois de juin 2021.

Cette campagne s'inscrit pleinement dans les revendications qui sont portées par les AESH, notamment à l'occasion de la journée de grève du 3 juin 2021.

SUD éducation revendique :

- la titularisation dans un corps de fonctionnaire de tou-te-s les AESH et la création d'un métier d'éducatrice-éducateur scolaire spécialisé-e, sans condition de nationalité.
- La reconnaissance d'un temps plein à 24h d'accompagnement plus les heures connexes.
- Une véritable offre de formation, initiale avant le début de tout accompagnement et continue tout au long de la carrière.
- Une augmentation importante des salaires.
- La fin des PIAL, qui diluent l'accompagnement.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

